



# TATÈNE

Veuve TCHANCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

#### ABONNEMENT

Un an . . . . fr. 5,00  
Six mois . . . . fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration

S'ADRESSER

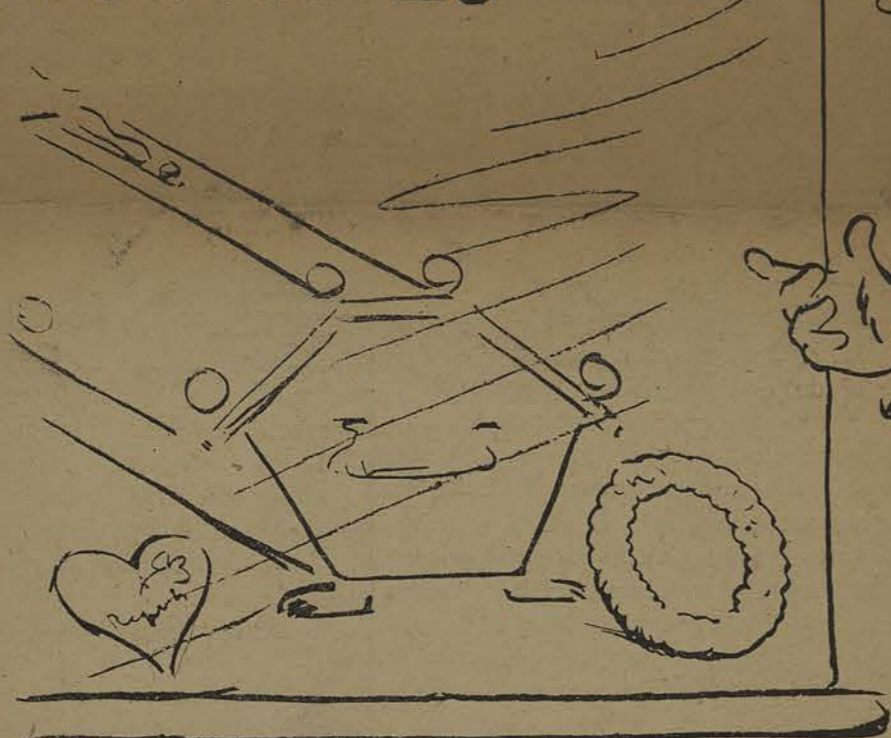
182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635  
LIÈGE

#### ANNONCES

4<sup>e</sup> page, la ligne . . . 0,30  
3<sup>e</sup> — réclame . . . 0,50  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans le texte 2,00

## RÉFORMES SOCIALES

### CERCUEILS



### CAISSE DE RETRAITE

#### Fantaisies Lyriques

Je suppose, mes amis Liégeois, que d'ici à trois ou quatre ans tout au plus, nous ferons définitivement le Théâtre Royal de Liège.

Vous connaissez la situation présente ? Elle ne diffère pas beaucoup de celle de l'an dernier, si ce n'est qu'on a reporté de fin de février au début de janvier le moment où le Directeur met la clef sous la porte. Certes, il y a deux braves garçons M. Kochs, chef d'orchestre et M. Versturme, régisseur, qui vont essayer de tirer du pétrin leurs camarades, mais ceux-ci les seconderont-ils, comme il convient ? Ils sont très jeunes encore et je parierais volontiers deux sous contre dix ans de la vie de ce bon Pie X, qu'avant quinze jours tout ce monde se disputera.

Et puis, quand même, le jeu recommencera l'an prochain.

Vous souvenez-vous du temps où on remercia un Martini qui avait commencé à faire du Théâtre Royal une baraque foraine ?

Le *Tchanchet* qui, à cette époque, faisait comme la *Tatène* d'aujourd'hui, boutique d'esprit et exposait à sa vitrine les réclamations du public, malmena fort ce pauvre Martini.

Il s'en fut. Eh bien ! on en est arrivé à cette chose folle de le regretter !

Il fut cependant le premier d'une lignée descendante de directeurs qui, avec la complicité de l'Hôtel de ville, ont mis au plus bas la scène lyrique du Pays de Grétry.

Les bonzes de la Violette ont beau appliquer maintenant au malade des emplâtres et des onguents, rien n'y fait : le Théâtre Royal va s'éteindre. L'an prochain, on n'y donnera plus d'opéra, l'an d'après on supprimera l'opéra

comique et la traduction, et dans trois ans il ne faudra pourtant pas songer à y jouer l'opérette, le Pavillon de Flore qui, lui, s'est repris, ne le permettra pas.

Alors, on fermera ? Mais pourquoi pas. On fermera jusqu'à ce que viennent des temps nouveaux, jusqu'à ce que les Liégeois pensent : Tiens, mais nous avons un théâtre d'opéra jadis, et jusqu'à ce que aussi M. l'échevin des Beaux-Arts dise au Conseil communal : Ne vous paraît-il pas, Messieurs, qu'il y a quelque chose à faire pour l'Art lyrique, chez nous ? Sera-ce M. Falloise qui encore régnera alors ? Je ne pense pas, si du moins on parle ainsi. A moins que — car toutes choses sont possibles — entre temps le Théâtre Royal n'ait été transformé en halle aux viandes ; ou que M. Wallenda n'ait été autorisé à y organiser un Luna-parc, ou qu'on y donne des séances de lutte et de boxe, ou encore qu'il ne soit devenu

un théâtre Wallon. Mais ces éventualités cèdent évidemment devant celle qui en ferait un cinéma mondain.

Il rentrerait au moins ainsi dans l'un de ses rôles de jadis, quand s'y rencontrait la belle jeunesse liégeoise cherchant à s'accorder par couples en vue d'un mariage avantageux et parfois d'amour. Temps lointain, du reste, coutume perdue et dont je prévis un soir l'abandon lorsque j'entendis une charmante jeune fille expliquer : « Pour attirer les jeunes gens, il faut maintenant leur offrir des pralines ! »

Le cinéma pourrait renouer la tradition matrimoniale au Royal.

Il supposerait bien quelques privautés, à cause de l'obscurité nécessaire, mais qu'y faire ? Les petits jeunes-gens ont pris d'autres habitudes depuis qu'ils ont délaissé le théâtre, et on ne saurait sans danger pour leur équilibre moral les en secourir subitement.

Si des esprits puritains — il en reste au Conseil et par la ville — ne veulent pas d'un essai cinématographique, ou craignent vraiment la fermeture du Royal, il faudra bien qu'à la Violette, on adopte le seul moyen qui se présente encore, celui autour duquel on tourne depuis plusieurs ans et qu'on ne sait pas se décider à empoigner courageusement : payer ce qu'il faut.

La démonstration est faite. A Liège et à Gand on lésine et la saison lyrique est gâchée. A Anvers, malgré une scène flamande, on donne à l'opéra français 150.000 francs. Tout marche admirablement. Et n'oublions pas que Bruxelles, encore que ce soit la capitale, ne conserve son rang à la Monnaie que malgré de lourds sacrifices.

Et oui, on pourra alors exiger du directeur une caution sérieuse, on pourra trouver un homme non point venu pour tenter la chance avec 6.000 francs, comme au tripot, mais décidé à faire ses affaires et forcément celles du public en même temps.

Les chiffres sont les chiffres. La commission des Beaux Arts semble ignorer ce que coûte un théâtre lyrique, ou du moins elle voudrait le faire payer par les spectateurs. Oui, mais si ceux-ci ne veulent pas et vont ailleurs? Or, c'est bien ce qui se passe.

Et le problème se pose net et clair de la sorte :

Eclairage, chauffage, orchestre et petit personnel payés par la Ville.

Remise des droits à percevoir par la Ville.

Une prime de 25 à 50.000 francs, suivant la façon dont le directeur a rempli ses engagements.

Résiliation des artistes par une commission spéciale, d'accord avec le directeur.

Caution par celui-ci d'au moins 25.000 frs. Quant à la commission, on y mettra un rond-de-cuir de l'Hôtel de ville, c'est entendu, mais aussi un représentant des abonnés et le Conseil communal ou le Collège voudront bien la compléter de deux membres ayant quelque compétence lyrique. M. Sylvain Dupuis ferait certes l'affaire et un critique musical — s'il n'est point de la Meuse caramélisée — compléterait parfaitement la Commission avec le directeur.

On supplierait enfin celui-ci d'écarter du théâtre les rats qui le minent et les conseillers qui mènent le Directeur faire ses affaires au cabaret.

Georges Curtius.



## Au Guignol Communal

Séance du 13 janvier

Il est 5 h. 20. Des conseillers commencent à arriver.

M. Emile Digneffe, dans un splendide isolement, se tient rigide comme un obélisque, près du buste de Frère-Orban qu'il contemple d'un œil mélancolique.

M. Léon Troclet, dans un coin, potasse le code civil en compagnie de M. Horion qui lui explique ce que c'est qu'un contrat Léonin ; M. Leblanc assiste en grognant à cette savante consultation juridique.

M. Louis Fraigneux trompe l'ennui de l'attente en fabriquant avec art de jolies petites cocottes en papier que son ami Delaite regardé d'un œil connaisseur.

M. Charles Francotte pense à la Soupe scolaire tandis que M. Crahay songe à la savante combinaison qui fera de lui un échevin.

M. Borny explique à M. Habets ce que c'est qu'un charbonnage et M. Fraipont discute avec M. Clajot de l'art de vendre des grandes gouttes.

Tandis que M. le Bourgmestre met les points sur les i, les barres sur les t, et les virgules nécessaires sur la première lettre d'un surnuméraire, M. Galopin se laisse dire par M. Falloise que le Théâtre Royal est sauvé.

Cinq heures et demie sonnent :

M. le Bourgmestre. — La séance est ouverte.

M. Crahay. — Je demande la parole.

M. le Bourgmestre. — Allez, vous l'avez.

M. Crahay. — Je veux refaire le discours de M. Lambrichts...

M. Leblanc. — Bravo, ça nous fera un jeton de présence de plus.

M. Rutten. — Je veux, moi, répondre à M. Lambrichts. Il s'est trompé en disant que nous payons le gaz trop cher.

M. Leblanc. — C'est dégoûtant, quinze centimes le mètre cube.

M. Rutten. — Ça le vaut.

M. Leblanc. — M. le bourgmestre, je demande votre protection. M. Rutten m'a insulté (ahurissement général)

M. le Bourgmestre. — Mais M. Rutten ne vous a rien dit de désagréable.

M. Leblanc. — Comment! mais il m'a appelé sale veau.

M. Fraigneux. — Mais vous n'êtes pas sale.

M. le Bourgmestre. — Il y a méprise. Monsieur Rutten, qui est un puriste, a voulu dire que le gaz à 15 centimes, ça le vaut!

M. Rutten. — Je continue. M. Lambrichts a accusé la compagnie du gaz de faire tout ce qui lui plaisait sans jamais consulter la ville.

Or, M. Lambrichts lui-même a voté des quantités de délibérations permettant à la société du gaz d'accomplir une série d'actes pour lesquels elle sollicitait des autorisations.

M. Lambrichts. — J'ai voté tout ça sans savoir ce que je faisais.

M. Rutten. — La population vous jugera.

M. Lambrichts. — Je m'en f... Ce n'est pas la première fois que je change d'opinion.

M. J. Noirfalise. — Et ce ne sera pas la dernière.

M. Lambrichts. — Dame, M. Rutten, qui jadis était progressiste, est bien devenu doctrinaire.

M. Digneffe. — Pardon, il n'y a plus qu'un doctrinaire, c'est moi.

Ce monopole là, j'entends le garder.

M. Rutten. — Quant à la reprise du gaz, on a bien fait de la voter.

M. Digneffe. — C'est un scandale. Que vont devenir les malheureux membres du Conseil d'administration.

Le Conseil communal ne peut se montrer inhumain vis-à-vis de ces pauvres capitalistes.

Et l'infortuné directeur, il va mourir de misère!

M. Journez. — Bah! il n'aura qu'à entrer au service du Journal de Liège avec le maximum de salaire de 3 fr. 75 par jour, comme un ouvrier de la Ville.

M. Horion. (à son voisin Ghinijonet). — Eh bien! tu ne parles pas sur la question du gaz.

M. Ghinijonet. — Oh, moi, en fait de gaz, je ne connais que ceux développés par mes explosifs! Ainsi, au Monténégro...

Plusieurs membres. — Naguère, quand nous étions étudiants, il y avait aussi les « gazeuses ».

M. le Bourgmestre. — Gazon, mes chers collègues, gazon.

M. Leblanc. — Je dis c'qui m'plait. Je suis mon maître.

M. Fraigneux. — Alors, gazon, maître.

M. Jules Noirfalise. — Moi, je ne connais que la gas...tronomie. En voilà une science utile!

M. Xavier Neujean. — Quel être matériel tu fais, mon gros Jules.

M. Magnette. — Dame, il est peut-être matérialiste, ce gaz...etier.

M. Borny. — Non di diu, les quatwaze libéraux qui sont chal, sont malins comme qwate à zels turtos.

M. le Bourgmestre. — Messieurs, la discussion déraile.

M. Chauvin. — Par Mahomet, il faut que je dise mon avis.

Messieurs, au sérail, les almées sont vêtues de gaze.

M. Fraigneux. — Donnez moi l'adresse...

M. Chauvin. — Aux époques barbares...

M. Baar. — Présent! Qui a bisé mon nom?

M. Hargot. — Ouf, que j'ai faim, je vais manger ma bouillie.

M. Habets. — Prends garde, tu vas attraper une gaz...tralgie.

M. Digneffe. — Messieurs, j'ai été seul à voter contre la reprise du gaz. Cela ne m'étonne pas car cela prouve que vous êtes tous des imbéciles et que, moi seul, je suis intelligent.

Je défends ici une cause sacrée, celle des gros capitaux, des riches industriels qui n'ont gagné que quelques dizaines de pauvres millions dans l'affaire du gaz.

M. Bologne. — Ils ont gaz...pillé l'argent des consommateurs.

M. le Bourgmestre. — Décidément, il y a ici une épidémie de mauvais calembourgs.

Ça m'agace... Bon! moi aussi voilà que je fourre du gaz dans tout.

M. Digneffe. — Quand on pense, messieurs, que la pauvre compagnie de M. Regout vendait naguère son gaz à 32 centimes le mètre cube, qu'elle ne gagnait sur ce prix que 20 ou 25 centimes! Quels durs sacrifices elle faisait déjà alors!

Et aujourd'hui on lui ravit son monopole, on la prive de la croute de pain qu'elle distribuait à ses administrateurs et à ses actionnaires.

Tenez, messieurs, c'est cruel ce que vous avez fait (il pleure).

M. le Bourgmestre. — Je comprends votre douleur.

Aussi je propose de lever la séance pour que vous puissiez sécher vos larmes au plus proche foyer à gaz.

La séance est levée.

Les conseillers se retirent par groupes et échantent leurs impressions.

M. Falloise. — (frappant familièrement sur le ventre du secrétaire communal) Eh bien, mon vieux Rigo, que pense-tu de tout cela?

M. Rigo. — Moi! j'ai encore moins compris aujourd'hui que les autres jours.

M. Seeliger. — Et ce n'est pas peu dire.

M. Horion. (révant). — L'être ou ne pas l'être, voilà la question.

M. Delaite. — Etre quoi?

M. Horion. — Juge, mon ami, juge au tribunal, avec un rond-de-cuir et un beau traitement!

M. Ch. Magnette. — Si nous allions souper?

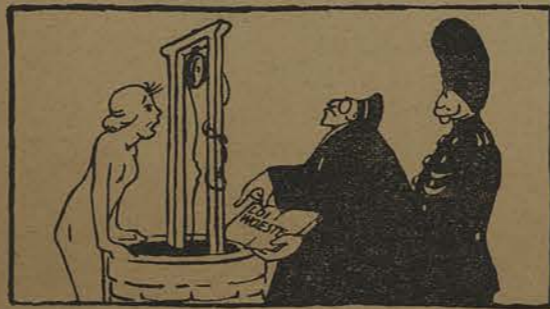
M. le Bourgmestre. — Ca, c'est une riche idée.

M. X. Neujean (d'une voix caverneuse). Oui, mais ne mangez pas trop. Vous attraperez une gaz...trite.

(On emporte M. le Bourgmestre qui s'est évanoui d'épouvante).

Le sténographe :  
Houbert

## Au Palais



### Un acte de haute délicatesse

La nouvelle salle d'audience de la 5<sup>e</sup> Chambre du tribunal civil, dans les combles du Palais, a été inaugurée samedi dernier par un acte de goujaterie qui fait contraste avec l'esprit de bonne camaraderie qui règne généralement parmi le barreau liégeois.

Un avocat — appelons le M. X. — très honorable, ancien bâtonnier, jouissant de l'affection et de l'estime de tous ses confrères, sauf un comme on va le voir, avait eu, avec un client, une contestation à propos d'honoraires.

Le client se refusant à payer, M. X. l'avait assigné devant le tribunal.

Le débiteur avait choisi pour défenseur un monsieur, laissé-pour-compte de la politique cléricale, ex-célibataire converti sur la cinquantaine au conjungo par un mariage lucratif et plus tard à la solitude rentrée par un divorce discret.

Il étala, à la barre, un volumineux dossier dont il se mit à lire, avec complaisance, un tas de pièces qui n'avaient rien à faire au procès.

Mais parmi ces pièces se trouvaient des lettres confidentielles adressées naguère par M. X. à son ancien client ; lettres dans lesquelles, en avocat soucieux de s'assurer le plus de chance possible de gagner ses procès, l'honorable M. X. avait exprimé trop franchement, peut-être, son avis sur la valeur, le talent, les opinions politiques de certains magistrats. Il avait eu l'imprudence d'écrire des choses qui se disent, en somme, tous les jours entre clients et avocats.

Or, voici que son adversaire se met à lire ces lettres, qui ne touchaient en rien à la question en litige. Il le faisait méchamment, jésuitiquement, pour nuire à son « confrère », pour lui aliéner ses juges parmi lesquels figuraient des magistrats dont les noms étaient cités dans cette correspondance...

Et le goujat put ainsi continuer sa lecture sans que le substitut de service, le pète-sec Pety de Thozée, songeât à élever la protestation indignée qui s'imposait en présence de ces procédés scandaleux.

Les avocats présents à l'audience, catholiques et libéraux, ne cachaient pas leur indignation.

Et ce fut un coréligionnaire politique de l'auteur de cet acte vil qui, dit-on, le signala à l'attention du conseil de l'ordre des avocats.

Il faut espérer que celui-ci saura flétrir comme il le mérite la conduite indigne du triste sire qui est le peu fier héros de cette aventure.

Oh! robe d'avocat, que de crimes on commet sous ton ombre!

Joseph Panaicou.



## BALLADE

en l'honneur des Conseillers communaux qui prennent leurs concitoyens pour des incapables.

Nul n'est prophète en son pays ;  
Les plus savants sont des ignares,  
Les plus saints sont des pervers,  
Les plus généreux, des avares.  
Nous l'avons vu, cette semaine,  
Péremptoirement démontré.  
Savez-vous qui prit cette peine ?  
Les Ediles de la Cité.

Nos peintres sont des barbouilleurs,  
Nos comédiens, des marionnettes,  
Nos poètes, des rimailleurs,  
Nos héros, des casseurs d'assiettes.  
L'homme à la plus haute culture  
Ne vaut pas un âne bête.  
Et dame! De ces sots n'ont cure  
Les Ediles de la Cité!

Nos avocats sont des bavards,  
Nos diplomates sont des buches,  
Et nos soldats sont des carars,  
Et nos historiens, des cruches.  
Un dandy n'est qu'un rastaquouère,  
Un philosophe, qu'un timbré.  
Ces nigands ne balancent guère  
Les Ediles de la Cité.

ENVOI

Prince ! que la grâce s'installe,  
En notre peuple par bonté,  
Afin que tout Liégeois égale  
Les Ediles de la Cité!

César du Bas Son.

## Fausse nouvelles

Trois cent cinquante étudiants catholiques vont se joindre dimanche à cent cinquante liégeois pour célébrer le XL anniversaire de l'Union des étudiants cléricaux. Ces manifestants ont l'intention de se faire conduire en voiture cellulaire jusqu'au local où se dérouleront les fêtes.

Malgré cela, le bourgmestre a convoqué outre la police, les auxiliaires, les agents de la surveillance de nuit et la garde-civique entière.

Le gouvernement, lui, songe à mobiliser la gendarmerie, mais après lui avoir enlevé par prudence ses fusils.

Tous les habitants sont priés de rester en leur demeure.

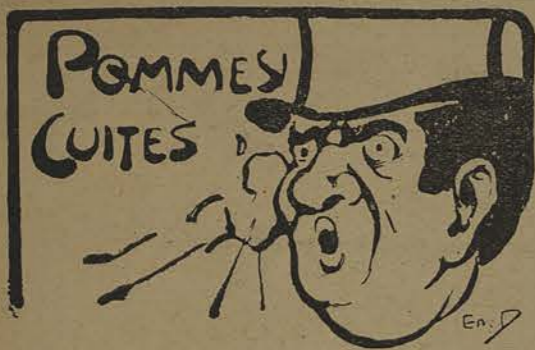
L'état de siège sera du reste proclamé.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons une bien pénible nouvelle. Monsieur Julien Delaite est gravement malade et son état ne laisse que peu d'espoir à ses quelques admirateurs. L'encyclopédique et savant président de tant de sociétés indispensables à la vie nationale, est atteint d'un discours étranglé. Les premiers symptômes de l'affection qui a abattu notre érudit concitoyen se sont manifestés à la suite de la manifestation Colson du 11 courant, où Monsieur Delaite n'a pu prendre la parole. Une intervention chirurgicale paraît nécessaire.

Monsieur R. de Warsage est dès maintenant désigné par les fidèles du Maître, pour remplir les fonctions de directeur du cercle *Je sais tout*, jusqu'à la fin, que nous espérons heureuse, de la maladie de l'illustre, adroit et génial président de la Ligue Wallonne.

Le gouvernement, se souvenant à propos que c'est à Liège que fut donné le signal de la révolution belge en 1830, a décidé d'y organiser l'exposition commémorative de 1930. Pour permettre aux Bruxellois de la visiter, on réalisera dans le plus bref délai le projet Fontaine-Laloux, ou le projet nouveau-né Bicheroux, ou tout autre qui sauvegarderait — en même temps — les intérêts de la Wallonie.





L'HEUREUSE GAFFE.

On sait quelle émotion ont produit dans l'armée quelques mises à la retraite d'officiers supérieurs que les services rendus semblaient devoir préserver contre des mesures injustifiées. C'est le moment de conter l'aventure arrivée il y a quelques mois à un général qui, alors qu'il était colonel d'état-major tint garnison à Liège et fut ensuite envoyé dans le Hainaut.

L'histoire jette un jour très net sur la façon dont on établit en Belgique les états de service des officiers.

Le dit général reçut un jour d'un de ses confrères une demande de renseignements concernant un major qu'il avait eu jadis sous ses ordres et qui pouvait être l'objet d'une promotion.

Ceci est tout à fait régulier. Ce qui l'était moins, c'est que l'autre général, un clercal bien connu et plus catholique même que le pape, demandait si l'officier était religieux et s'il remplissait ses devoirs religieux.

Le « bon général » montois — vous ai-je dit qu'il habitait Mons? — prit sa bonne plume et donna des renseignements « soignés ». Le major était un mécréant, il ne pratiquait point, etc.

En même temps le général écrivait au major une lettre quelconque, si bien... qu'il se trompa d'enveloppe. Le général bruxellois reçut la lettre destinée au major ; lui, fut en possession de l'épître édifiante du général montois.

Ce fut un beau vacarme. Le major, qui n'a pas froid aux yeux, ne fit qu'un bond au ministère où il menaça de faire du chambard.

La gaffe était, du reste, trop jolie et « excellent général » fut prié de démissionner dans les trois jours.

Quant au major, on n'osa point ne pas le nommer.

Mais que pensez-vous de l'esprit qui règne dans les hautes sphères de l'armée belge ?

Edifiante, n'est-ce pas, la moralité cléricale et encourageante aussi...

C'ÉTAIT LE JOUR DE L'AN...

M. Louis Libbrecht, ex-conseiller communal et ami personnel de M. Léon Pepin qu'il a converti au cléricisme et à la magistrature, s'était rendu chez le substitut aux opinions bigarrées afin de lui souhaiter la bonne année et lui offrir ses étrennes.

Après les effusions d'usage, M. Libbrecht tire un écrivain de sa poche et l'offrant à son ami après l'avoir ouvert (l'écrin, pas l'ami).

— Tiens, dit-il, voici un camée... Léon.

M. Pepin en est resté baba. On dit que depuis cet incident, il a l'esprit tellement troublé qu'il ne pourra jamais plus changer d'opinion.

C'est dommage.

LITTÉRATURE.

Dans la Meuse rose, un écrivain R. P. lequel n'a aucune parenté, croyons nous avec cette vieille dame la Représentation Proportionnelle, nous affirme quelques vérités. La chronique est inédite, mais nous espérons que

M. R. P. ne nous réclamera pas le droit d'auteurs.

Il commence par affirmer qu'en Russie « la vie en été est toute différente de la vie en hiver ». Qui s'en serait douté ? Heureusement il nous en donne la raison. « Car, dit-il, chose qui étonne souvent les étrangers qui viennent pour la première fois en Russie et surtout ceux qui n'y sont jamais venus, la Russie est en même temps l'un des pays les plus froids en hiver et l'un des plus chauds en été »

Vous voilà prévenus et la chose ne vous étonnera plus, même si vous n'y êtes jamais allé voir !

SUR LE LIÈGE-HERSTAL.

Nous recevons la réclamation suivante :  
Madame Tatene,

D'abord cœur vous faites une gazette, je m'vais vous expliquer comment cœur la socialité des trams de Herstal elle fait dès bès bénéfices facilement. Quand vous prendrez un tram dans les dergners sur les zonzheures zonzheures zèt dmie, si que vous payez une première classe il arrivera peut-être que, t'à vous comme z'à moi, qu'à Coronmeuse on vous tapera-z-à eu, révérence parler, et que vous devez finir vote voyache en seconde.

Même que le plus aimable des contrôleurs et le plus sévère, ils ont eu tout deux une prise avec un difficile boquet, samedi, qui réclamait les cennes dont auxquelles il se disait exploité.

Avec laquelle j'ai l'honneur d'être vote ami pour la vie.

Chat d'or Piterman, marchand de boreaux d'bois, en gros, en détail et en tous genres, 725, rue de la Poule.

Nous plaignons considérablement le pauvre « chat d'or Piterman », mais que n'avait-il pris une seconde. Marchand de « boreaux d'bois » il a dû maintes fois s'asseoir par dessus, et les banquettes des tramways doivent être, même en seconde, plus confortables que ce siège improvisé. Voilà ce que c'est que de vouloir mettre « son prussien » à la fête.

LE FLAMAND A L'ARMÉE.

Il vient d'en arriver une bien bonne au 11<sup>e</sup> de ligne à Hasselt. Et nous allons la conter pour donner un peu de joie aux wallons et sans doute beaucoup de colère aux flamingants.

Vous connaissez la manie de ces derniers de tout flamandiser. Le flamand pour eux c'est la langue idéale, celle qui doit primer tout, le volapuk ou l'espéranto de l'avenir. Dans leur ardeur de conviction, il en est qui s'aveuglent au point d'en perdre toute raison et de s'imaginer que leurs clameurs empêcheront la terre de tourner... à moins qu'elle ne tourne en flamand ! En attendant, ils ont banni le français de leurs correspondances et ne posent plus une panse d'a qu'en moedertaal.

Un de ces féroces ennemis du doux parler français, ayant un service à demander au Colonel du 11<sup>e</sup> de ligne, libella comme suit l'adresse de sa missive :

Mynheer de stafoverste  
12<sup>e</sup> linieregiment  
Hasselt

« Stafoverste » veut dire littéralement : chef d'état-major et, par extension, chef de régiment... pour les flamingants.

Malheureusement quand la lettre parvint à destination, le facteur militaire malade était remplacé par un intérimaire, pur wallon de Liège, peu au courant des beautés de l'idiome tudesque. En appelant les noms des soldats

pour qui il avait de la correspondance arrivée, dans la chambre, il cria vainement à plusieurs reprises : Stafoverste ! Stafoverste ! qu'il croyait être le nom d'un individu. Personne ne comprit, personne ne répondit. Alors l'intérimaire, de sa plus belle écriture, écrivit au verso de l'enveloppe : Inconnu au 11<sup>e</sup> régiment de ligne à Hasselt. Voir au bataillon caserné au camp de Beverloo.

Deux jours après, la missive revenait sous enveloppe à l'adresse, en français cette fois, du Colonel auquel elle parvint, sans plus de retard. Et l'on s'en fit — horresco referens — des gorges chaudes au régiment d'abord, puis dans tout Hasselt !...

LE BON "DJAMA",

On a fête comme il convenait les 20 ans de Wallonia et de son directeur, Oscar Colson. Après la manifestation, un banquet réunit tous les amis de la revue et de son fondateur. C'est à l'Hôtel de l'Europe que se donna naturellement « le bon djama », et il est permis de dire que le menu fut surprenant. Ce fut aussi une excellente occasion d'apprécier la série des vins frais, bordeaux et bourgogne que Henri Henrard a réunis pour la grande satisfaction des habitués du Restaurant de l'Europe. Ces vins valent un dîner ou un souper afin de les déguster à l'aise. Ils sont exquis.

LA GAÏÉTÉ DES AFFICHES.

Il nous est déjà arrivé d'en reconter de drôles à la campagne : mais celle-ci en vaut beaucoup d'autres.

Elle est apposée, très voyante près de l'entrée de l'église de Dieu part Aywaille.

Avis très important  
« La soussignée J. Gaudinne donne un démenti formel à celui qui a dit que les accouchements étaient à 25 francs : ils sont toujours aux anciens prix. »  
Où va se nicher la concurrence. Mais qu'on se le dise !

DINER SARDANAPALESQUE.

Lu, dans un journal mondain, l'exquis écho que voici :

M. Descampes, conseiller à la cour d'appel, récemment nommé président de chambre, donnera jeudi prochain, à cette occasion, un grand dîner de huit couverts.

Mince de luxe !  
Huit couverts ! Il va falloir louer la salle des Variétés, M. le président !

FABLE EN AÉROPLANE.

Titine, dont le nez coulait dans la bouche, Dit à son père, cocher de son état :  
Ton mouchoir, Papa.  
Moralité : Le coche et la mouche !

AU PALAIS DE GLACE.

On ne se contente pas d'y patiner, on y flirte, comme de juste.

Le jeune homme. — Permettez-moi, mademoiselle, de déposer mon cœur brûlant à vos pieds.

La jeune fille, distraite. — Faites donc, j'ai les pieds gelés.



Salle royale de la Renommée

Lundi 20 Janvier 1913  
GRANDE SOIRÉE DE GALA  
ET DE BIENFAISANCE  
Organisée au profit de la Visite du Dimanche avec le gracieux concours de l'Union dramatique.



Demandez partout un  
**HERCULE**  
Fortifiant  
au Quinquina

Cinéma Royal (Régina)  
Coin de rue et boulevard d'Avroy

Orchestre de Lauréats Liégeois sous la direction de M. Lucien MORISSEAUX  
MM. DUMONT, baryton d'opéra.  
SIGNARD, diseur à voix.  
YVEL, chanteur comique.

LA VEUVE JOYEUSE  
d'après la célèbre opérette  
avec adaptation musicale

NOS FEMMES MODERNES  
Comédie dramatique en 3 parties.  
Interprétée par  
M. Psilander de la Nordisk, Film de Copenhague

Les Geysers de Narnedj Voyage  
S. E. le Valet Comédie  
Rodolphi apache Comique  
La loyauté de Sylvia Comédie sentiment.  
Journal Gaumont Actualités

à partir de mardi 21 courant  
**PÈRE !!!**

Drame sensationnel en 3 parties  
Interprété par Ermette ZACCONI,  
le célèbre tragédien italien  
Ce film constitue le plus grand chef-d'œuvre de l'art cinématographique.



La Machine  
à écrire  
**SMITH BROS**

est entièrement montée sur billes notamment aux barres à caractères, et fonctionne donc sans friction, sans bruit, sans fatigue pour l'opérateur.  
En l'adoptant, vous augmenterez immédiatement votre vitesse.

Concessionnaire :  
**Maison Félix HEENS**  
Rue André Dumont, 27, Liège  
Catalogue et démonstrations sur demande

**Maison G. CHÉVAU**  
56-58, Coronmeuse, HERSTAL - Tél. 3766  
SPÉCIALITÉ : SIPHONS, SODAS, CITRONS BLANCS  
Fabriqués au bicarbonate de soude  
FABRICATION HYGIÉNIQUE  
SERVICE RÉGULIER

LE MARCHAND DE DJÈLE

Histoire authentique d'une Charrette en glaise  
PAR TRONÇON DU FERAIL

Résumé du chapitre antérieur :

Le Vicomte ayant provoqué avec sa charrette de marchand de crème un rassemblement devant la rue Roture, un agent l'interroge. Ses réponses peu franches le rendent suspect. Il le conduit au bureau.

CHAPITRE IX (suite)

Gaëtan pénétra dans le bureau, comme s'il eut été un criminel dangereux, on le fit passer derrière le pupitre.

Le vicomte osait à peine lever les yeux, il jeta un regard de côté et brusquement une joyeuse surprise illumina sa physionomie.

Qu'est-ce donc qui venait de produire un si miraculeux effet sur ce pauvre Gaëtan de Vieil Gueÿe di Souk ?

Nous le saurons tout à l'heure

CHAPITRE X

Le commissaire-adjoint qui allait passer l'en-

quête n'était autre que M. Schmitz. C'est sa figure sympathique et douce qui avait produit sur le vicomte l'effet qu'eut fait un cent de moules de chez Gustave sur un naufragé de la Méduse.

M. le commissaire, fit-il, c'est ici rien qu'un z-Italoche qui voudrait bien-z-ette pas-z-Italoche puisqu'il a dit qui s'appelait Van Trompette, alors que qu'il est quand même Italoche tant plein. Alors j'ai pensé que s'il avet voulu donner une fausse état-civil : c'est qui nettet pas prope.

— C'est bien ! je vais l'interroger laissez-nous tranquilles.

Le Commissaire et le prisonnier passèrent dans le bureau voisin.

A peine la porte s'était-elle refermée que Gaëtan s'écria :

— « Mon Dieu, Monsieur Schmitz, que je suis heureux de voir que cette malheureuse affaire vous est confiée ? »

Le commissaire sursauta :

— « Quoi, qu'y a-t-il ? Vous me connaissez ? »

— « Mais certainement et vous me connaissez aussi, mais ce pitoyable déguisement me sied sans doute bien puisqu'un fin limier

comme vous n'a pas découvert, dès l'abord, ma véritable identité. »

— « Quoi ? je ne comprends guère. »

— « Mais, Monsieur le Commissaire, nous étions tous deux il y a quinze jours parmi les invités de la grande battue aux rats d'eau sur les bords giboyeux de l'Ourthe. »

— « Je suis le Vicomte Gaëtan de Vieil Gueÿe di Souk. »

Cette fois, ce fut au tour du commissaire à en rester comme deux ronds de flan.

Il contempla un instant son prisonnier, puis un rire énorme secoua le bedon naissant, que lui apportait la quarantaine et une excellente conduite.

— « Diable ! diable ! Mais qu'est-ce qui vous a pris de venir vous balader Djus d'la affublé de la sorte ? »

— Eh bien voilà, Monsieur Schmitz, répondit le vicomte qui ne tenait guère à mettre, qui que ce fut même un officier de police, dans le secret des recherches qui devaient lui donner la richesse.

« J'ai parié avec un de mes amis, un soir de noce de séjourner à Djus d'l' au naprès-midi

durant vêtu en marchand de crème glacée.

« Vingt-cinq louis et un souper fin sont engagés dans l'affaire et ça vaut la peine, sinon d'être gagné, tout au moins de n'être pas perdu et je me suis mis en route. »

« Tout se serait passé le plus naturellement du monde si j'avais eu un court apprentissage mais je suis un parfait ignorant du métier. »

— « La jeunesse est présomptueuse, fit vertueusement le commissaire. »

— « Alors quand sont venus les clients, je les ai trop largement servis, sans doute, car en un rien de temps, ma voiture a été assaillie. La circulation en était entravée et l'agent est venu. Voilà ! »

— « Diable ! Diable, répéta M. Schmitz, et vous avez donné un faux nom ? »

— « Pouvais-je lui avouer ma véritable identité ? »

— « Ecoutez, monsieur le vicomte, je vais tâcher d'arranger cette affaire. »

« Seulement pour la forme, je dois ouvrir une enquête, je vais donc vous faire recon-

duire à la Permanence centrale. Dans une heure, je serai de service et je vous lâche avec un non-lieu. »

(A suivre)

TATENE

---

**FUMEZ LA KHALIFAS**

---

**MAISON A. CHABOT**

**170, boulevard d'Avroy, 170, Liège**

**En face du Trinck Hall**

---

Cycles, Motocyclettes, Automobiles, Moteurs

Tous les accessoires — Réparations

---

Cycles Minerve insurpassables comme fini et qualité

---

**FUMEZ**

**LA**

**KHALIFAS**